

**PARLONS DE LA TERRE,  
PARLONS DE NOUS !**

# **SYNTHESE DE L'ATELIER**

Territoire du Pays Dignois

Digne – 21 octobre 2021



# AMBIANCE ET CADRE DE L'ATELIER

Organisé à l'initiative de la SAFER PACA, l'atelier citoyen « parlons de la terre, parlons de nous » du Pays Dignois a poursuivi deux objectifs :

- Faire un état des lieux des **besoins des citoyen.ne.s** pour le territoire en matière d'alimentation, d'économie et d'environnement ;
- Identifier et partager les attentes des citoyen.ne.s en matière d'utilisation des sols agricoles et forestiers de manière à **aiguiller la SAFER dans l'élaboration de ses orientations stratégiques** (PPAS).



**Citoyen.ne.s ont participé à l'atelier.**

Les participant.e.s présent.e.s étaient majoritairement des habitant.e.s du territoire, dont une grande partie connaissait déjà de nom la Safer.

# AMBIANCE ET CADRE DE L'ATELIER

L'atelier a débuté par un temps de présentation des participant.e.s, puis de la SAFER et de ses missions ainsi que de la démarche « parlons de la terre, parlons de nous ».

Un temps de réflexion par groupe a ensuite permis d'identifier les besoins pour le territoire d'ici 2030.

Suite à la présentation des orientations déjà recueillies lors des précédents ateliers, un deuxième temps d'échange a permis aux participant.e.s d'enrichir leurs préconisations auprès de la Safer.

L'atelier s'est clôturé par une restitution des travaux et le partage d'un pot convivial.

Les participant.es ont salué l'organisation de la concertation ainsi que l'animation. Le temps a été jugé trop court, et il a été proposé de renouveler l'initiative une fois par an.

Cette synthèse est la retranscription de l'ensemble des contributions recueillies, elle identifie aussi :



Les propositions citées à plusieurs reprises



Les propositions qui ont fait débat

En résumé, les 4 groupes partagent une vision commune pour le territoire à l'horizon 2030. Il s'agit avant tout de permettre le développement d'une agriculture locale et raisonnée, d'un tourisme respectueux de l'environnement et de structurer des filières agricoles pérennes et locales.

De cette vision, ressortent des pistes d'actions phares pour la Safer : favoriser la vente de petites parcelles et l'installation de néo-agriculteurs, mieux prendre en compte les impacts environnementaux dans les candidatures, assurer une meilleure transparence des comités techniques et favoriser les partenariats pour peser sur la fabrique de la loi et développer des projets alternatifs.

# BESOINS ET ATTENTES, EN MATIERE DE...



## D'AGRICULTURE ET ALIMENTATION

L'agriculture de demain sera locale et raisonnée, c'est ce qui fait consensus. Il s'agit aussi d'assurer le lien entre production et consommation, et de donner les moyens aux agriculteurs de produire le nécessaire : valoriser les cultures nutritives, favoriser l'organisation collective...

>Augmenter les productions en agriculture locale, bio et raisonnée : maraîchage, arboriculture +

>Favoriser l'agriculture paysanne

>S'appuyer sur une agriculture locale et durable pour alimenter la restauration collective

>Favoriser une alimentation de qualité accessible à tous grâce à une sécurité sociale alimentaire, un chèque alimentaire

>Diversifier l'agriculture en respectant la saisonnalité et les contraintes climatiques

>Favoriser l'organisation collective des producteurs, la mutualisation des machines +

>Favoriser l'accès à la terre aux candidats néo paysans

>Se donner pour objectif de fournir le territoire en légume et viande

>Lutter contre le gaspillage alimentaire

>Revoir le cahier des charges du bio

>Favoriser les petites exploitations

>Valoriser les cultures végétales anciennes et nutritives (fruits, légumes, légumineuses)

# BESOINS ET ATTENTES, EN MATIERE DE...

---



## D'ECONOMIE

Considérés sous le prisme agricole, les besoins en matière économique sont ceux d'un développement fort des circuits courts, d'une meilleure structuration des filières agricoles et de la lutte contre les grandes exploitations.

> Aider les petits éleveurs à lutter contre la concurrence des grandes surfaces et de l'élevage intensif

> Développer le tourisme durable, de manière équitable sur tout le territoire +

> Développer la vente en direct et les circuits courts, viés magasins de producteurs +

> Encourager la grande distribution à vendre les produits des petits producteurs

> Structurer les filières agricoles locales de manière à éviter la délocalisation des emplois agricoles

> Privilégier l'accès à la terre pour les agriculteurs du territoire et non les projets étrangers

> Favoriser les constructions en bois



# BESOINS ET ATTENTES, EN MATIERE DE...



## D'ENVIRONNEMENT

La préservation de la biodiversité apparaît comme un objectif partagé, qui passe par la sanctuarisation des espaces naturels et le développement d'une agriculture vertueuse. Les questions des chemins ruraux et du tourisme ont aussi été abordées.

>Valoriser un tourisme adapté au respect de la nature et de l'environnement, non pas massif +

>Sanctuariser les zones agricoles et naturelles

>Encourager les pratiques agricoles vertueuses et durables, en opposition à l'agriculture conventionnelle

>Intervenir sur les chemins des exploitations pour désenclaver certaines parcelles et régler certains différents entre marcheurs et exploitants

>Poursuivre la préservation du patrimoine naturel +

>Protéger les forêts riches en biodiversité comestible

>Préserver les mosaïques paysagères

# QUELLES ACTIONS METTRE EN ŒUVRE ?

---

## ACTIONS SUR LE FONCIER - préciser et élargir la capacité d'action de la Safer

- > Reconquérir les **friches agricoles**, terres abandonnées pour augmenter la surface agricole
- > Réaliser un **diagnostic** visant à reconquérir davantage de terres agricoles
- > Avoir une meilleure visibilité et mieux **réguler le fermage**
- > Eviter que la terre ne devienne un support d'investissement, **limiter la spéculation**
- > Acheter aussi des zones urbanisées pour développer des **outils de transformation du foncier**
- > Acheter des grands domaines et les **diviser**
- > Permettre de **déboiser** certaines parcelles pour les exploiter

# QUELLES ACTIONS METTRE EN ŒUVRE ?

---

## ARBITRAGES DES PROJETS -affiner et préciser les modalités de partage du foncier

- >Renforcer les **critères environnementaux** dans les cahiers des charges des ventes (exemple : complémentarité des espèces)
- >Soutenir les **espaces d'expérimentations agricoles**
- >Freiner l'expansion des grandes exploitations et prioriser les **exploitations de petite taille**
- >Favoriser le **modèle paysan**
- >Valoriser les **projets coopératifs** portés par des associations ou des collectifs
- >Prendre en compte les **attentes du territoire** dans le choix des projets
- >Valoriser les **candidatures multiples**
- >Fixer un **pourcentage d'agrandissement** des exploitations
- >**Anonymiser les dossiers** de candidature
- >Favoriser les **jeunes, néo agriculteurs**



# QUELLES ACTIONS METTRE EN ŒUVRE ?

---

## GOVERNANCE ET TRANSPARENCE - améliorer la gouvernance, la transparence et accentuer la communication de la Safer

- > **Elargir les comités techniques** pour une meilleure représentation des organismes œuvrant pour la préservation de la biodiversité (Natura 2000 par exemple)
- > Mieux associer les **citoyens** dans le 3<sup>e</sup> collège ou créer un collège dédié
- > Prévoir des **comptes rendus de comités techniques** accessibles au grand public
- > Consulter davantage les **associations** de protection de l'environnement
- > Ajouter des **structures locales et collectivités** (parcs, département) dans les comités techniques les concernant
- > **Poursuivre l'implication** de la société civile
- > Mieux **explicitier les arguments** et les décisions d'attribution
- > **Changer les membres du comité technique** une fois par an pour éviter le favoritisme
- > Rendre plus clair le **fonctionnement** des comités techniques
- > Améliorer le **suivi et la communication** des conseillers fonciers

# QUELLES ACTIONS METTRE EN ŒUVRE ?

---

## ACTIONS COLLECTIVES ET PARTENARIATS - mobiliser les autres acteurs du foncier

- > Travailler conjointement avec les **collectivités compétentes en urbanisme et aménagement** pour assurer le respect des ambitions de la Safer et limiter la consommation d'espace
- > Favoriser les partenariats avec les communes pour **créer des régies**
- > Développer les partenariats pour des **espaces tests agricoles**
- > Être **associé au PAT**
- > Réaliser des partenariats avec les **coopératives et les acteurs industriels** locaux
- > Travailler avec **Terre de Liens** qui pourrait développer un service de location de terres

# ANNEXE

## TEMPS 1 : QUELS SONT VOS BESOINS ET CEUX DE VOTRE TERRITOIRE D'ICI 2030 EN MATIERE DE ...

### Agriculture et alimentation

- l'agriculture biologique doit se normaliser et être le modèle dominant.
- favoriser les petites exploitations avec mutualisation des machines (qui soient adaptées aux besoins)
- favoriser l'alimentation en circuits courts (cantines, restaurants, supermarchés, ...)
- soutenir l'hébergement des jeunes agriculteurs porteurs de projet
- valoriser les cultures <sup>végétales</sup> anciennes (fruits, légumes, légumineuses) et productions

### Economie

- favoriser le tourisme "durable" qui soit bénéfique au territoire (hébergement qualitatif, restauration locale et de qualité, ...), notamment par une plus grande visibilité des projets.
- favoriser les constructions en bois (des Alpes !)

### Environnement

- protéger les forêts riches en biodiversité notamment comestible pour nourrir les hommes.
- préserver les paysages paysagers
- protéger les espaces naturels réservoirs de biodiversité

## TEMPS 2 : QUELLES SONT LES ACTIONS PRIORITAIRES A METTRE EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE ? POURQUOI ? COMMENT ? PAR QUI ?

### Actions sur le foncier

Préciser et élargir la capacité d'action de la safer

- Reconquérir les friches agricoles et les terres qui ne sont plus exploitées agricoles pour augmenter la surface agricole totale en prenant en compte la biodiversité installée
- Renforcer les critères environnementaux dans les cahiers des charges des ventes (obligations réelles environnementales ?) Exemple : couvert végétal, complémentarité des espèces, ...
- Soutenir les espaces tiers agricoles

### Arbitrages des projets

Affiner et préciser les modalités de partage du foncier

- freiner l'expansion des grandes exploitations
- Appliquer la vigilance sur le sur-pâturage (limite du nombre de bêtes)
- Vigilance sur les machines
- Favoriser le modèle payan (élevage et culture)

### Gouvernance et transparence

Améliorer la gouvernance, la transparence et accentuer la communication de la safer

- Élargir les commissions par une meilleure représentation des arguments venant par la biodiversité (association Nature 2000, ...)
- Mieux associer les citoyens dans la deuxième collée ou dans un quatrième collée dédié

### Actions collectives et partenariats

Mobiliser les autres acteurs du foncier

- Travailler de près avec les collectivités compétentes en urbanisme et aménagement pour assurer le respect des ambitions décidées par la SAFER.

# ANNEXE

**TEMPS 1 : QUELS SONT LES ENJEUX ET LES PRIORITES DU TERRITOIRE D'ICI 2030 EN MATIERE DE :**

| Agriculture et alimentation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Economie                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Environnement                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter les productions en agriculture Bio et raisonnées : maraîchage, arboriculture, etc.</li> <li>- Aider les producteurs à lutter contre la concurrence des grandes surfaces et de l'étranger.</li> <li>- Favoriser l'agriculture paysanne / type d'exploitation (petits champs) vertueuse.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement du tourisme durable de manière équitable sur tout le département, le territoire, un tourisme qui s'adapte aux besoins de nos agriculteurs.</li> <li>- Encourager la grande distribution à relayer les petits producteurs.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En respect de la Biodiversité pas de tourisme massif localisé, mais adapté au respect de la nature et de l'environnement.</li> </ul> |

**TEMPS 2 : QUELLES SONT LES ACTIONS PRIORITAIRES A METTRE EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE ? POURQUOI ? COMMENT ? PAR QUI ?**

|                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Actions sur le foncier</b><br>Préciser et élargir la capacité d'action de la safer<br>- Augmenter la quantité de terres stockées                                       | <b>Arbitrages des projets</b><br>Affiner et préciser les modalités de partage du foncier<br>- Valoriser le projet coopératif (associatif...)                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Gouvernance et transparence</b><br>Améliorer la gouvernance, la transparence et accentuer la communication de la safer<br>- Comptes-rendus accessibles à la population | <b>Actions collectives et partenariats</b><br>Mobiliser les autres acteurs du foncier<br>- plus de pédagogie pour engager les citoyens et repenser les concertations (PW...).<br>- Droits de préemption de villages pour rapport aux droits de la SAFER pour passer l'intérêt général en priorité.<br>- limiter la consommation d'espace pour l'habitat.<br>- Consulter davantage les associations de protection de l'environnement (CLO, FNE) |

# ANNEXE

## TEMPS 1 : QUELS SONT VOS BESOINS ET CEUX DE VOTRE TERRITOIRE D'ICI 2030 EN MATIERE DE ...

### Agriculture et alimentation

- Priorités de local.
- Services de proximité locaux
- Pouvoir, permettre l'accès aux parcelles, mais aussi ou faire agriculture sans terre & sans K.
- Accès à la terre.....
- Priorités de restauration collective
- Parvenir à faire le maximum de choses & rendre plus nourrir tout le territoire
- Lutter contre injustice alimentaire
- Réseau cahier charges du bio. (# international)

### Economie

- Priorités de local.
- Aide, favoriser l'installation de candidats débutants... sans terre & sans K
- Intégrer les chômeurs
- Continuer à développer les usages, de produits (= réguler la marge ?)

### Environnement

- Positionner sur les chemins d'exploitation, débroussailler les parcelles,
- et nombreux usages, chemins, rivières & d'exploitation
- Chemins qui pourraient aussi être mis à disposition du tourisme (200000)
- Priorités agricoles diverses → plutôt l'écou conventionnel.
- Continuer à préserver notre patrimoine naturel
- Favoriser petites exploitations plutôt que des grandes installations.

## TEMPS 2 : QUELLES SONT LES ACTIONS PRIORITAIRES A METTRE EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE ? POURQUOI ? COMMENT ? PAR QUI ?

### Actions sur le foncier

Préciser et élargir la capacité d'action de la safer

- \* La safer pourrait elle acheter des fraudes domaniales et redistribuer à la vente
- Permettre de débloquer certaines parcelles pour exploitation
- La safer pourrait elle favoriser
- Faire un lien spécial petite surface...
- Limiter le seuil des annuels des parcelles...
- Décider de favoriser les jeunes porteurs de projet durant 6 ans...
- Comment rendre valide un accord d'usage de fin & élargir son avant d'une publication

### Gouvernance et transparence

Améliorer la gouvernance, la transparence et accentuer la communication de la safer

- Permettre l'accès à l'information, quand on est pas encore agriculteur.
- Pour connaître la nature du lot.
- Carte du mode de fonctionnement du comité
- Passation entre conseils
- Besoin de suivi et de conseil des conseillers
- Connaître clairement la règle de annuels... (le)
- à quel est le seuil ?

### Arbitrages des projets

Affiner et préciser les modalités de partage du foncier

- Anonymiser les dossiers
- Faire 1 feed back du pourquoi d'un refus
- Changer des membres du comité 1 fois / an avant d'être la suspicion de favoritisme.
- 
- Au bout de combien de passages on peut espérer voir le dossier être accepté ?
- Faut il attendre la retraite ?

### Actions collectives et partenariats

Mobiliser les autres acteurs du foncier

- Terre de liens qui pourraient développer 1 service location
- Créer des réseaux de coordination entre RPI, etc etc...



# ANNEXE

## TEMPS 1 : QUELS SONT VOS BESOINS ET CEUX DE VOTRE TERRITOIRE D'ICI 2030 EN MATIERE DE ...

### Agriculture et alimentation

- Restauration collective(s) s'appuyant sur une offre durable et locale
- alimentation de qualité accessible à tous
  - sécurité sociale alimentaire
  - chaque alimentaire
- diversification de l'agriculture en respectant la saisonnalité et les contraintes climatiques.
- organisation collective des producteurs
- favoriser l'installation des agriculteurs
- " travail collectif

### Economie

- développer le vente direct et circuits courts
- maintenir et développer l'outil de transformation collectif
- structurer des filières locales aux atouts cohérents avec les ambitions environnementales (création emplois non délocalisables).

### Environnement

- sanctuariser les zones agricoles et naturelles
- encourager les pratiques agricoles vertueuses

## TEMPS 2 : QUELLES SONT LES ACTIONS PRIORITAIRES A METTRE EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE ? POURQUOI ? COMMENT ? PAR QUI ?

### Actions sur le foncier

Préciser et élargir la capacité d'action de la safer

- reconquête agricole sous réserve de enjeux agricoles (faire du)
- visibilité / régulation sur le foncier
- favoriser l'accès au foncier des petits budgets
- éviter que la terre devienne un support d'investissement / spéculation
- passer agir pour favoriser
- acheter aussi des zones urbanisées (pour développer outil de transformation par exemple)

### Arbitrages des projets

Affiner et préciser les modalités de partage du foncier

- prendre en compte les attentes du territoire (restant collectif / faire du) dans le choix des propriétaires / projet
- cahier des charges (IAE) à prendre en compte
- ajouter des structures locales (parc, comens, dept...) / toutes les collectivités qui portent des projets territoriaux dans les comités techniques
- diagnostic écologique des parcelles
- fiche descriptives des attentes pour les terrains vendus
- Valoriser les candidatures multiples
- fixer un % d'agrandissement des exploitations

### Gouvernance et transparence

Améliorer la gouvernance, la transparence et accentuer la communication de la safer

- continuer à impliquer davantage et élargir la société civile (association de consommateurs, AMAP)
- expliciter les arguments justifiant les choix.

### Actions collectives et partenariats

Mobiliser les autres acteurs du foncier

- partenariat avec la commune - création de régis
- partenariat avec espace éco agricole
- associer les collectivités locales et projet PAT
- partenariat avec les coopératives et les acteurs industriels locaux